

## AUX PARENTS D'ENFANTS QUI FRÉQUENTENT UN CAMP DE JOUR

Voici quelques informations pour vous aider à bien comprendre les mesures et recommandations en place pour la gestion en lien avec la COVID-19 :

### **Signes et symptômes de la COVID-19**

- Fièvre;
- Perte soudaine de l'odorat, avec ou sans perte de goût;
- Toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer, mal de gorge;
- Fatigue intense, perte d'appétit importante, douleurs musculaires (non liées à un effort physique);
- Vomissements et diarrhée.

Comme parent, vous devez être sensibilisé à l'importance de respecter les mesures et les recommandations de la santé publique afin d'assurer la protection des enfants et du personnel.

### **1. Quand mon enfant ne doit pas aller au camp de jour?**

- Lorsqu'il a reçu une recommandation d'isolement :
  - Parce qu'il a eu un diagnostic de COVID-19;
  - Parce qu'il est un contact à risque modéré ou élevé d'un cas de COVID-19;
  - Parce qu'il a des symptômes et est en attente du résultat d'un test pour la COVID-19.
- Lorsqu'il vit sous le même toit qu'une personne qui présente des symptômes de la COVID ou qui est en attente d'un test (par exemple, le frère ou la soeur de l'enfant qui présente des symptômes ne doit pas fréquenter le camp de jour).
- Lorsqu'il présente un ou plusieurs signes ou symptômes du COVID.

### **2. Quand mon enfant doit-il passer un test pour la COVID-19?**

- S'il présente les symptômes ci-haut. Veuillez contacter Info-Santé au **811**.
- À la demande de la Direction de santé publique régionale (ex : présence d'une ou plusieurs personnes atteintes au camp de jour). Vous serez informé de cette demande par un appel ou une lettre.

### **3. Quand mon enfant peut-il retourner au camp de jour?**



- Si votre enfant n'a pas d'évaluation médicale et n'a pas passé de test pour la COVID-19, le moment du retour dépendra de la nature des symptômes présentés :
  - S'il a eu un des symptômes suivants depuis le début de la maladie :
    - Fièvre;
    - Toux (nouvelle ou aggravée);
    - Essoufflement, difficulté à respirer;
    - Perte d'odorat avec ou sans la perte de goût;
 ⇒ **Il pourra revenir au camp lorsque les 3 conditions suivantes seront rencontrées :**
    - Période d'au moins 14 jours écoulée depuis le début de la maladie;
    - Absence de symptômes aigus depuis 24 heures (excluant la toux et la perte de goût ou d'odorat qui peuvent persister plus longtemps);
    - Absence de fièvre depuis 48 heures (sans avoir pris de médicament contre la fièvre).
  - S'il a eu un ou plusieurs des autres symptômes :
    - Mal de gorge;
    - Fatigue intense;
    - Perte d'appétit importante;
    - Douleurs musculaires généralisées inhabituelles (non liées à un effort physique);
    - Vomissements;
    - Diarrhée.
 ⇒ **Il pourra revenir au camp 24 heures après la fin des symptômes.**

#### **4. Qu'est qui arrive si un enfant ou un membre du personnel présente des symptômes du COVID-19 au camp de jour?**

Si un enfant développe des symptômes compatibles avec la COVID-19, il sera isolé en attendant que le parent ou le tuteur vienne le chercher. La personne qui assurera sa surveillance portera les équipements de protection individuelle s'il est à moins de 2 mètres et lors des premiers soins (masque, visière, gants, blouse). Les parents devront venir le chercher et contacter Info-Santé au **811**. S'il s'agit d'un membre du personnel, celui-ci sera retourné à la maison.

#### **5. Qu'est-ce qui arrive si un enfant ou animateur teste positif à la COVID-19?**

Il n'ira pas au camp de jour et il sera mis en isolement à la maison jusqu'à ce que la Direction de santé publique régionale ou le professionnel qui fait le suivi lève la mesure d'isolement.

En plus de faire l'enquête auprès de la personne, la Direction de santé publique régionale communiquera avec le camp de jour pour lui donner les consignes requises pour assurer la protection des enfants et du personnel.

#### **6. Le camp de jour va-t-il fermer si un cas positif de COVID-19 est détecté?**

La décision de fermer un camp de jour dépendra de plusieurs facteurs et sera évaluée par la santé publique. Pour faciliter l'intervention de la santé publique, les responsables devraient bien noter les présences (enfants, animateurs et autres) à chaque jour, pour chaque groupe, et éviter les mélanges de groupes.

Si vous avez des questions sur la COVID : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/#c46383>